

# Prescriptions médicamenteuses en médecine bucco-dentaire : comment prescrire au mieux ?



Pour tous les praticiens souhaitant renouveler leurs connaissances sur l'utilisation des médicaments en médecine bucco-dentaire et pour pouvoir adapter ses prescriptions en fonction des recommandations actuelles.



*“Chirurgien-dentiste et pharmacien, c’est toujours très valorisant, de voir comment une pratique de prescription peut se modifier en respectant les recommandations les plus récentes, comprendre la logique des interactions médicamenteuses, pouvoir échanger sur les protocoles médicamenteux les plus efficaces en termes d’antalgie ou d’infectiologie.”*  
Pr Vianney Descroix

## Le programme de la formation

1 journée de formation pour les chirurgiens-dentistes  
9h00 - 17h30 (Pauses et déjeuner inclus)  
Formateur : Pr Vianney DESCROIX

Nombreux cas cliniques

**BONUS !**

Possibilité d'évaluation des pratiques : les praticiens pourront discuter du bien-fondé de leurs ordonnances en apportant une ordonnance type.

1. Données socio-économiques et réglementaires
2. Médicaments et stratégies antalgiques
3. Antibiothérapies : de la prévention au traitement de l'infection
4. Glucocorticoïdes et gestion de l'inflammation
5. Anxiolyse et sédation orale
6. Exercices sur l'utilisation au quotidien des produits et des appareils
7. Rédaction de l'ordonnance
8. Interactions médicamenteuses
9. Effets indésirables : identifier et déclarer
10. Trousse d'urgence : ni trop, ni trop peu
11. Lecture critique d'ordonnance : ce que nous apprennent les médicaments de nos patients

## Objectifs pédagogiques

- Une vue d'ensemble de la pharmacologie des différents médicaments de l'odontologiste
- La maîtrise des dernières recommandations sur l'utilisation des antibiotiques
- La maîtrise de l'utilisation des médicaments de l'inflammation
- L'adaptation de ses prescriptions médicamenteuses en fonction des terrains (femme enceinte, enfant, personne âgée)
- L'identification et l'évaluation du risque médicamenteux chez le patient malade
- La connaissance des enjeux économiques et politiques du médicament

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Conseils personnalisés au 01 44 90 93 91/94 ou [formation@ufsbd.fr](mailto:formation@ufsbd.fr)



### Indiquez votre choix

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Lille le 22 octobre 2020     | <input type="checkbox"/> Nantes le 18 juin 2020      |
| <input type="checkbox"/> Lyon le 10 septembre 2020    | <input type="checkbox"/> Nîmes le 05 juin 2020       |
| <input type="checkbox"/> Montpellier le 23 avril 2020 | <input type="checkbox"/> Orléans le 17 décembre 2020 |
| <input type="checkbox"/> Mulhouse le 02 avril 2020    | <input type="checkbox"/> Toulouse le 14 mai 2020     |

### Informations sur le participant

\*Charte du traitement des données (RGPD) sur [www.ufsbd.fr](http://www.ufsbd.fr)

Madame  Monsieur

Nom d'usage : \_\_\_\_\_

Nom de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_

Ville : \_\_\_\_\_

RPPS (carte de l'ordre) : \_\_\_\_\_

ADELI : \_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Email\* : \_\_\_\_\_

### Sélectionnez le mode de financement :

#### Tarifs

Praticien Adhérent UFSBD 360 €

Praticien non adhérent 392 €

**Avec l'ANDPC** : Pour les praticiens libéraux et salariés de centre de santé exerçant dans le cadre conventionnel

**Avec le FIF-PL**  
Pour les praticiens libéraux

- Je m'inscris à cette action de DPC sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) et m'engage à participer à l'intégralité de la formation
- Je joins un chèque de caution d'un montant de **392 €** accompagné du bulletin d'inscription complété que je retourne à l'UFSBD Formation 7 rue Mariotte 75017 Paris, dans un délai maximal de **15 jours** avant le démarrage de la formation.

Je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS, dans un délai maximal de **15 jours** avant le démarrage de la formation.

Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)  
Ce bulletin fait office de devis et programme pour votre prise en charge

**Avec OPCA PEPSS/ACTALIANS – n° SIRET 784 719 247 00057 – n° DRFP 11752372075**

- Je suis **dentiste salarié**, je retourne le bulletin d'inscription complété et accompagné d'un chèque de règlement à UFSBD FORMATION 7 rue Mariotte 75017 PARIS, dans un délai maximal de **15 jours** avant le démarrage de la formation.  
Pour obtenir le remboursement de la formation, je fais ma demande de prise en charge sur <https://www.opcoep.fr/>

Je suis chirurgien-dentiste et je souhaite apporter mon soutien à l'UFSBD de mon département, j'y adhère : je joins un chèque de 50 €